

## RÉUNION PLÉNIÈRE CTA DU 4 JUIN 2024

**Membres CTA, présents à la Maison du Handball à Créteil :** Alain Desplaces, Marc Hajicek (CTF ligue), Marc De Sousa, Christophe Mercier, Bruno Gehan, Benoît Fabregat, Djamel Ouahbrache, Frédéric Carité, Damien Parmentier (75), Grégoire Lefevre (invité 75), Dominique Rivière (77), Patrice Chabrierie (91), Roger Darthout (94), Christophe Lemouzy (invité 94), Rafik Heddid

**Membres ou invités présents par visio-conférence :** Sylvie Borrotti, Yaël Marc, Lahila Prime, Ghislaine Denys, Emmanuelle Klein (CTF 92), Jean-Marie Lassalle, Sébastien Renard, Stéphane Gathercole, Mathieu Strazel (93), Philippe Karcher (95), Christian Zakarian (COC IDF), Nicolas Zajac (COC IDF), Miloud Chami (92)

**Absents excusés ou connexion défectueuse :** Philippe Dangelser, Cédric Testa, Victor Garriguet (Directeur 78), Farid Medjoub, Aïssame Mili, Séverine Bouhours

### INTRODUCTION PAR LE PRÉSIDENT DE LA CTA

#### Informations diverses

- Après avoir salué l'assemblée et remercié l'ensemble des acteurs de la CTA et des bassins, le président de la CTA rappelle que pour la saison 2024-2025 il sera fait application des nouvelles règles de jeu dans leur globalité, dans les conditions décrites via le lien web :  
<https://view.genially.com/63e5e9cb63cf99001144ce15>
- Rappel est fait de l'obligation également de la présence d'accompagnateurs désignés officiellement ou à défaut un adulte faisant fonction à la table de marque pour les JAJ mineurs sauf en présence d'au moins un JAJ majeur (18 ans). Il rappelle également que cette exigence fédérale non suivie sera amendée systématiquement par la FFHandball.
- Les arbitres qui ne reçoivent pas de défraiement doivent inscrire 0 € dans la case frais afin de ne pas fausser la péréquation arbitrage.  
Ces informations sont à disperser rapidement sur tout le territoire.

#### Matériel – tenues

La Ligue IDF envisage de proposer aux juges-arbitres, territoriaux et clubs, une tenue d'arbitre régionalisée avec un partenaire équipementier différent de celui de la FFHandball, à des prix et des services très avantageux (environ 50 % moins cher)

Pour étudier la viabilité de cette idée, celle-ci sera présentée lors de l'assemblée générale de la ligue le 29 juin 2024 par un sondage. L'échantillon matériel pressenti est présenté aux membres présents qui reconnaissent la qualité du produit.

Il est rappelé que ces tenues ne pourront être portées que pour les rencontres territoriales en excluant toutes les rencontres nationales jeunes ou adultes, y compris Coupes de France. Ces rencontres sont contractualisées par la Fédération avec ses partenaires Hummel et La Poste.

#### Hommage

La CTA remercie vivement le Dr Dominique Rivière pour son implication multi-décennale au service de l'arbitrage départemental en Seine-et-Marne mais également territorial lors de la mandature en cours.

Celui-ci met fin à ses mandats pour se consacrer à des engagements plus personnels.

À la requête du président de la CTA, il se rendra parfois disponible pour assurer sa fonction de juge-accompagnateur territorial.

#### Communication

Le président de la CTA constate que peu de publicité est faite sur l'arbitrage en général et que les informations les plus basiques ou réglementaires échappent ainsi au public du handball voire à ses acteurs.

Les actions des diverses sous-commissions féminisation, formation, ne sont pas suffisamment affichées sur la page arbitrage du site de la ligue

L'arbitrage requiert de la lisibilité pour être compris et reconnu.

L'attention a été attirée sur le sujet et la page arbitrage devrait dès la saison prochaine produire plus de densité informationnelle et événementielle.

### Récompenses AG

- Encadrant : Marc De Sousa (juge-délégué, coordonnateur désignations CTA IDF, formateur arbitrage parahand handfauteuil)
- Binôme féminin : Camille Gioia & Jessica Thomas (arbitrage et Parahand)
- Beach : Vincent Rieu (formateur – disponibilité hors ligue IDF)

### Satisfactions de la saison

- Le travail positif avec l'équipe technique de la ligue dans les échanges et la construction d'une transversalité.
- Le travail de détection des jeunes arbitres pour le PPF lors des événements territoriaux dédiés les concernant.
- La diminution de la « complaisance » des juges par la rédaction de rapports lors d'incidents pouvant être qualifiés à tort de « minimales »
- Les relations transversales avec les commissions CRL / discipline / COC
- La CTA IDF agréée du travail accompli sur la désignation des binômes de jeunes-arbitres pour les championnats de France, ceux-ci ayant été totalement couverts sauf un incident.
- L'action du pôle féminisation
- Le parcours de formation fédéral récolte les fruits de son travail depuis une décennie avec cette année un ancien binôme PPF francilien (Antoine Bernard & Tony Delmer) nommé pour la finale N1M fédérale et accédant au groupe fédéral des juges-arbitres « pré-élite »
- Le parcours de formation fédéral T1N pour la saison 2023-2024 :
  - 2 binômes PPF dont un féminin accédant au niveau National
    - Andreï Furtos & Hugo Morillon
    - Théana Djayou & Yvana Mandende
  - Trois binômes filière CTA accédant également au niveau national
    - Valentin Garcia & Arthur Malteste
    - Amédi Doucouré & Alexis Collin
    - Malo Glou & Anthony Massat

### Déceptions de la saison

- Le peu d'investissement des techniciens des comités dans les échanges nécessaires à la compréhension des règles du handball et de ses interprétations évolutives
- Le manque de *fair play* des environnements vis-à-vis des jeunes arbitres avec parfois des violences verbales et menaçantes inconsidérées
- La stagnation du comportement de certains juges arbitres dans une communication interne (ihand-Gesthand-indisponibilités) et externe (communication décisionnelle)
- L'inexistence d'un référent arbitrage pour le bassin 78 malgré une bonne communication avec la direction du comité parfois en « difficulté » sur le sujet.
- Annulation du « séminaire » arbitrage
- Le retard pour le paiement des indemnités arbitrales, pourtant le système mis en place est un facilitateur. La CTA devra donc, à son grand regret, alerter la COC afin que soient mises en place les sanctions réglementaires prévues – retraits de points – amendements
- Des juges-arbitres qui exigent un paiement immédiat alors que la structure émettrice est dans son droit d'un dédommagement qui est déclaré différé. Après un avertissement, la sanction qui sera prise contre les juges indécents (le déclassement, voire l'exclusion des cadres de l'arbitrage) sera ferme et définitive.
- La stagnation du projet de la classe CHASE, la mise en place de cours spécifiques pour les jeunes arbitres dans leurs apprentissages spécifiques à la fonction ne reflétant pas la simplicité d'application affichée originellement.

**RAPPEL** : la liste des clubs avec leurs modes de paiements est disponible dans le logiciel des arbitres IHAND

### **Bilan des accompagnements JA et JAJ | problématiques – thématiques de travail – renforcement**

Le président de la commission regrette la non-application du principe d'homogénéité lors des accompagnements d'arbitres jeunes ou adultes dans les compétitions départementales et par les bassins. De même l'arbitrage de certaines compétitions jeunes par des adultes de plus de 21 ans déroge au principe de base pour le renouvellement : l'arbitrage jeunes par des juges-arbitres jeunes.

Par ailleurs, la CTA étant une entité unique, il convient que les suivis d'arbitres soient tous rédigés avec les mêmes règles, mêmes principes, et mêmes documents en ligne notamment.

Les désignations d'accompagnements ne respectent pas ces prérogatives dans l'ensemble des bassins. La CTA veillera à l'exécution de ces instructions pour uniformisation avant janvier 2025 et, aux constats de manquements, prendra éventuellement l'entière organisation dans ce domaine pour les bassins récalcitrants. Il en va de la crédibilité et de l'uniformisation du travail de formation.

De même, les accompagnements territoriaux doivent être effectués par des personnes habilitées et certifiées. La CTA veillera à suivre la légitimité des accompagnateurs pour la saison 2024-2025 notamment pour les jeunes arbitres.

Le pôle formation sera chargé de vérifier la mise en application de ces règles et la mise à disposition (si nécessaire) des outils ou des formations certifiantes, et favoriser les procédés établis.

### **BILANS DES PÔLES ET PPF (COORDONNATEURS – RESPONSABLES ET MARC HAJICEK)**

#### **Rapport des pôles « adultes et jeunes arbitres territoriaux »**

À date le pôle jeunes a délivré 99 accompagnements

Quelques JAJ T2 trop indisponibles n'ont pas été « suivis », d'autres par manque de sérieux ou par indisponibilités, sont remis à disposition de leurs comités respectifs au niveau T3 jeune ou adulte selon les âges.

À date le pôle adulte a délivré 70 accompagnements

Les problématiques relevées pour la saison 2023-2024 JA et JAJ

- Une utilisation anarchique du logiciel ihand
- Peu de retours positifs QCM. L'accent devra être porté sur l'utilisation de l'application mobile
- Heures d'arrivées sur sites aléatoires et souvent tardives, conséquence sur un échauffement actif et une gestion administrative efficiente
- (JAJ) Une difficulté récurrente dans le « tri » des fautes et donc les sanction dites « adaptées »
- (JAJ) Cette saison quatre fautes techniques notées par les accompagnateurs mais aucune déposée et donc, à rectifier.
- (JA) Des binômes trop « installés » dans une routine qui délaisse la réalité : le handball évolue et l'arbitre doit évoluer avec lui : vitesse, communication, règles, réclamations, discipline.
- Une perpétuelle habitude de quelques juges de ne pas informer l'indisponibilité ce qui met la CTA dans une situation fâcheuse vis-à-vis des structures clubs en compétition

Il est recommandé aux bassins de perfectionner ou faire perfectionner par les clubs la formation « administrative » des jeunes arbitres ou (et) d'assister les clubs à cette formation.

Certes, les règles et leurs interprétations sont les piliers du travail de formation arbitral. Mais, la préparation d'avant match avec la connaissance des matériels, des structures, des obligations ; puis la nécessaire préparation physique et l'approche psychologique de la rencontre, sont des éléments fondamentaux au bon déroulement de celle-ci.

La formation territoriale ne doit pas se contenter de constats et doit inclure les éléments facilitateurs complémentaires utiles à une bonne prestation et la reconnaissance des arbitres par les environnements.

#### **Informations diverses COC nationale / COC régionale (Nicolas ZAJAC)**

La commission d'organisation des compétitions se félicite du travail des désignateurs de la CTA confrontés à de nombreuses modifications de lieux ou d'horaires.

L'utilisation d'une communication digitale instantanée entre les acteurs permet de sauvegarder au mieux les intérêts des clubs.

Elle demande cependant aux arbitres de prévenir rapidement en cas de match arrêté afin que la COC puisse prendre les dispositions adéquates.

La commission informe l'arbitrage que la saison 2024-2025 ne verra pas de rencontres adossées aux jours fériés.

### **Bilan féminisation de l'arbitrage**

Le pôle féminisation a effectué un travail important de cohésion pour les juges-arbitres féminines avec, outre les contacts spécifiques particuliers, quelques événements thématiques de groupes,

- des accompagnements « personnalisés » ;
- Octobre rose ;
- tournoi universitaire le 9 mars 2024 arbitrage exclusivement féminin journée des droits des femmes ;
- l'environnement autour du match LBE Paris 92 vs Metz HB du 22 mai 2024.

Malgré l'investissement des actrices et acteurs de l'encadrement, on constate une baisse de la représentation féminine chez les juges-arbitres jeunes ou adultes. Celle-ci due aux arrêts, aux mutations professionnelles, devrait se stabiliser avec l'arrivée de nouvelles recrues via les départements.

### **Bilan des formations (Cédric Testa – Marc Hajicek)**

#### **Formations continues**

- 1/ Formation JA T3/T2 sur 3 séances avec écho positif. Le format et le contenu semblent adaptés même s'il faudra implémenter une partie sur l'avant match. Des désignations faites un peu plus tôt permettraient :
  - a) d'éviter de valider les arbitres sur des "one shot"
  - b) observer leur évolution tout au long de la formation
  - c) servir de support pour la formation continue des accompagnateurs
- 2/ Une séance de formation avec les T1 a été réalisée sur les biais cognitifs. Même si elle a été programmée tardivement, la représentation des arbitres était bonne. Il en ressort une demande assez forte de ces moments d'échanges et de partage
- 3/ Une séance avec les JAT. Il s'agissait davantage d'un moment de partage que de formation même si du travail vidéo a été réalisé. Là encore, la demande est forte quant au développement de ces moments.

#### **Formations initiales**

- *Juge-accompagnateur territorial*  
aucun inscrit
- *Animateur école d'arbitrage*  
17 licenciés inscrits 10 ont été certifiés AEA au cours de la saison 2023-2024 (en cours)  
6 Féminines (60 %)
- *Accompagnateur école d'arbitrage*  
21 licenciés inscrits, 16 ont été certifiés ACEA au cours de la saison 2023-2024 (en cours)  
4 Féminines (25 %)
- *Officiels de table*  
182 inscrits, 123 licenciés ont été certifiés OTM au cours de la saison 2023-2024, 51 féminines, 41%  
8 désignations d'OTM pour les rencontres de coupe d'Europe parisiennes (PSG)
- *Responsable de salle et espace de compétition*  
51 inscrits, 28 absents non excusés, 5 licenciés ont été certifiés RSEC au cours de la saison 2023-2024,  
1 féminine (20 %)

#### **Perspectives**

Élaborer un calendrier de formation après analyse du calendrier COC. L'idée est d'afficher dès le début de l'année les temps de formation pour les différentes populations (T3/T2, T2, T1). Possibilité de mixer la population T3/T2 avec des T2 dont les besoins ont été ciblés. Ces temps pourront être en présentiel (minimum 1) ou à distance. L'approche cognitive sera poursuivie pour les T1 et pourrait être développée chez les JAJ (*à discuter avec les responsables JAJ*)

1. Renforcer les tests écrits. L'idée est de bénéficier d'un travail continu autour des règles. Autre avantage, identifier les arbitres qui s'investissent. Les moments de corrections devront être planifiés.
2. Renforcer les liens avec les responsables de groupe et les personnes en charge de l'analyse des suivis pour identifier les thèmes récurrents et proposer une formation adaptée
3. Proposer un temps de formation continue aux JAT (Tremblay, T3/T2...)

4. Essayer de filmer davantage de rencontres pour créer une base de données utilisable par la suite pour le territoire dans son intégralité
5. Mutualiser les supports et approches existantes sur les territoires
6. Proposer une "mallette" de formation en direction des clubs sur les thèmes à privilégier dans leurs écoles d'arbitrage
7. renforcer les liens avec les bassins
8. toutes autres propositions

Au constat d'un exercice d'arbitrage parfois « figé », le président de la commission d'arbitrage sollicite le pôle formation afin de réaliser un module thématique mettant l'accent sur les sujets tels que :

- la communication et l'autorité positive,
- le lâcher prise.

Ces thèmes paraissent essentiels à la progression de la qualité et de la reconnaissance de l'arbitrage, en général.

## **BILANS DES BASSINS (RESPONSABLES BASSINS)**

### **Bassin 75 | Damien Parmentier**

- La gestion de la sous-commission jeunes-arbitres demeure compliquée.
- Afin de couvrir le maximum de rencontres, le département fait appel en de nombreuses occasions au département 92. Le référent remercie Aïssame Mili pour cette aide salvatrice.
- Le bassin manque cruellement de suivis accompagnements par manque de juges-accompagnateurs
- Grégoire Lefèvre sera le nouveau référent arbitrage du bassin 75 pour la prochaine mandature

### **Bassin 77 | Dominique Rivière**

Sur la saison 2023-2024, 879 matches ont été arbitrés par des JA.

#### **Regroupements des arbitres**

##### *A – Formation initiale*

- Deux stages ont été organisés par la CDA.
- 13 inscrits,
- 15 inscrits
- (un stagiaire d'un autre département, un rattrapage de la saison précédente)
- 27 se sont présentés à l'examen pratique. 22 ont réussi dont 2 après rattrapage.
- 2 stagiaires de Torcy n'ont pas trouvé le temps de passer la pratique ;
- Actuellement les 22 nouveaux JA sont censés être efficaces mais 2 parmi les examens réussis tardivement n'ont pas officié ensuite.
- Les clubs représentés sont AS Balnéolitaine, Cesson Vert-St-Denis HB, Coulommiers Brie HB, HBC Fertois, US Grande Paroisse, CS Monterelais, HBC Nangis, CS Quincy-Voisins, Ourcq HBC, Ent.Roissy Ozoir, Sénart AHB, Torcy HB MLV, US Vaires EC.

##### *B – Formation continue*

- Cette année la CDA a effectué 66 accompagnements officiels d'arbitres adultes et 141 de JAJ. Cela sans compter de nombreux suivis amicaux.
- Des questionnaires ont été envoyés en février et mai (communs au JA et JAJ)
- Chaque questionnaire a été suivi d'un regroupement en visio pour corriger et comprendre toutes les questions. Regroupements agréments de séquençages de matches.

#### **Validation JA**

- Trois sessions se sont déroulées à Melun puis deux de rattrapage (lors de l'examen des stagiaires)
- Deux visios de correction-explication pour valider le début de saison ont remplacé un examen de rattrapage pour ceux qui ont eu une note de 14/30 ou moins à l'examen écrit.
- Tous ont assuré le test physique.
- 48 JA précédemment en activité ont été validés cette saison.
- Un abandon durant la saison
- 2 mis en sommeil pour non-communication systématique des disponibilités auprès de la CDA, après avertissements
- Soit un total de 69 JA T3 présumés disponibles en fin de saison.

### **La filière jeunes-arbitres**

- Rappel : années 2003-2010
- 12 JAJ ont été intégrés au pôle 77 (dont un binôme féminin de Brie le 2 juin). 2 sont repassés de JA à JAJ à la demande de leur club.
- Le binôme féminin de Coulommiers n'a fait aucun arbitrage désigné après son intégration.
- Trois binômes ont été proposés pour la qualification au groupe T2 ligue lors du Grand Prix des Yvelines. Deux ne se sont pas rendus disponibles.
- Le troisième binôme (masculin) est intégré en T2 après ce tournoi des Yvelines : Maël Breter (2008) et Loïc Froin (2009)
- Deux autres binômes plus âgés ont été présentés afin d'être évalués dans d'autres conditions. L'un ne peut y prétendre pour cause de blessure. Le deuxième s'est retrouvé indisponible en raison d'un travail d'étudiant.
- Le pôle jeune a arbitré 165 matches (34 sans accompagnateur attribué) sur désignation départementale.
- 7 JAJ ont été remis à disposition de leur club tout en restant T3 bien que n'ayant pas honoré ce statut au sein du pôle depuis le début de l'année 2024 voire avant.

### **Bassin 78 | pas de représentant**

#### **Bassin 91 | Patrice Chabrier**

68 T3 / 52 matches / 14 F /

33 clubs fournissent

16 nouveaux T3 / examen sur U15 – 22 clubs

sanction après 3 désistements pour indispo

#### **Bassin 92 | Miloud Chami**

Satisfaction : matchs couverts

Difficulté pour la fin des championnats

#### **Bassin 93 | Mathieu Strazel**

Problématique des vêtements

Satisfaction du travail sur 4 ans

#### **Bassin 94 | Roger Darthout**

7 formations dont deux féminines et huit monômes dont 2 F

96 % des rencontres sont couvertes.

#### **Bassin 95 | Philippe Karcher**

Philippe est le nouveau président de la CTA95, adultes et jeunes. Il a été élu lors de l'assemblée électorale du comité HB 95 du 24/05/2024.

Dans le fonctionnement au quotidien, l'organisation reste la même : Benjamin Rousseau continue à s'occuper du groupe adulte avec Wilfried Papineau pour les désignations JA et conseillers. Philippe Karcher conserve la gestion de la CTAJ.

Le seul changement est qu'il n'y aura désormais qu'un seul interlocuteur avec les instances pour les deux groupes.

#### **Pour les adultes :**

L'effectif est faible mais stable avec 45 JA T3 (-1 vs A-1) dont 16 % de féminines.

La formation prévue en janvier 2024 a été annulée faute d'inscrits (4 seulement contre 12 l'an passé)

Elle s'articule depuis 2 ans autour de 3 séances théoriques et 2 séances pratiques, puis un examen théorique final.

Les stagiaires sont validés après un suivi initial, 3 arbitrages et un suivi de d'évaluation finale.

7 suivis ont été réalisés seulement faute de conseillers disponibles (contre 10 l'an passé)

Les objectifs pour la prochaine olympiade 2024-28 seront d'améliorer ces 3 points.

#### **Pour les jeunes :**

Les passerelles entre T3 et T2, d'une part, et entre JAJT3 et JAJT2 sont fluides et efficaces.

Lorsque les JAJT3 atteignent la limite d'âge, ils sont soit déjà T2 ou T1, soit ils ont intégré le groupe adulte.

L'effectif est stable à 85 JAJT3 avec une forte progression des féminines : 8 en 2021-22, 13 en 2022-23 et 19 en 2023-24 (22 %)

Le point le plus positif est le nombre de JAJ validés cette saison : 38 contre 22 l'an passé et 8 il y a deux ans au sortir du COVID.

La formation initiale est de la responsabilité des clubs qui présentent les JAJ ayant le niveau et fait au moins 5 arbitrages.

Après une évaluation théorique sur une matinée, l'évaluation pratique est réalisée en match officiel sur des matches U13 divisions basses.

La commission s'est étoffée avec 15 membres plus ou moins actifs, dont 5 évaluateurs

Une réunion des responsables des écoles d'arbitrage et une réunion « accompagnants » ont été tenues.

L'objectif pour la prochaine olympiade 2024-28 est d'atteindre 200 JAJ T3+club (165 aujourd'hui)

## DIVERS

Intercomités n+1 = support pour les comités

## TESTS PHYSIQUES JUGES ARBITRES T1-T2-T3 SAISON 2024-2025 – NOUVEAUTÉ

Les juges-arbitres territoriaux T1-T2-T3 sont soumis aux mêmes règles de validation et donc doivent se conformer aux tests d'aptitude à la fonction qui sont réalisés chaque saison par les instances.

À ce titre, les bassins départementaux sont chargés de mettre en place des sessions de validation pour les JA et JAJ T3 pour la saison 2024-2025 sous l'égide la commission territoriale.

La CTA consciente des problématiques ajuste les conditions des tests en fonction des niveaux d'évolution du JA(J), de l'âge et fournit un tableau récapitulatif des exigences.

Les référents des bassins sont donc chargés de :

- choisir des dates et des sites pour réaliser les tests physique qui sont du mode dit *shuttle run* ou *Luc-Leger* et les communiquer aux arbitres
- la logistique et les conditions de réalisation sont connues des formateurs et des référents.
- la liste des juges-arbitres ayant participé au test doit être communiquée à la CTA qui dépêche un observateur sur les sites.
- la participation à l'exercice du test quel qu'en soit le résultat positif ou négatif est obligatoire pour pouvoir officier.
- la validation pour pouvoir officier se fait selon les conditions du passage du test

### Dates et lieux tests CTA

#### Juges-arbitres T1-T2 (T3 Possible)

Samedi 22 juin 2024

- Livry-Gargan, 9h, Parc des Sports AM-Vincent (43 avenue du Maréchal-Leclerc – 93190 Livry-Gargan)
- Thiais, 9h, Palais des sports (Place Vincent-Van-Gogh – 94320 Thiais)

Dimanche 23 juin 2024

- Évry, 9h, Gymnase François-Mauriac (rue François-Mauriac – 91000 Évry)
- Rueil-Malmaison, 10h, complexe omnisports Alain-Mimoun (41 rue Voltaire – 92500 Rueil-Malmaison)

Dimanche 30 juin 2024

- Villiers-sur-Marne, 9h, Gymnase Abel-Rospide (chemin des Boutareines – 94350 Villiers-sur-Marne)
- Évry, 9h, Gymnase François-Mauriac (rue François-Mauriac – 91000 Évry)

#### Juges-arbitres T3

- Dates et lieux à déterminer par les bassins

### Tableau paliers *shuttle run* T1-T2

	catégorie	paliers féminins	paliers masculins
	T1N	8.1	8.6
	moins de 39 ans (né.e en 1985 et après)	6.6	7.6
	40-49 ans (né.e entre 1984 et 1973)	5.6	6.6
	50-54 ans (né.e entre 1974 et 1970)	5.1	6.1
	plus de 55 ans (né.e en 1969 et avant)	4.1	5.1

## Tableau paliers *shuttle run* T3

catégorie	paliers féminins	paliers masculins
moins de 39 ans (né.e en 1985 et après)	5.6	6.6
40-49 ans (né.e entre 1984 et 1973)	4.6	5.6
+ 50ans (né.e en 1974 et avant)	4.1	5.1

## PROMOTIONS JUGES-ARBITRES

### T1

- Duhaillier / Veyrat
- El Moutaqi / Mameri
- Fathallah / Papineau
- Gioia / Thomas
- Gobillot / Masselon
- Gueho / Robert
- Gilbert / Gomes
- Lemaitre / Schutters
- Bossard / Mathieu
- Brejoux / Viquesnel
- Bulard / [Soulard-Francisco T1n -1](#)
- Lagree / Puderbach
- Allafort / Vizern
- Couteau / Meon
- Aparicio / Marc T1n-1
- Berthe / Yagoubi
- Carel / Sellier

### T1 probatoire

- Carlin / Richevaux
- Bassi / Cetoute
- Etilce / Kermiche
- Strazel / Trepj
- Bourbon / N Dinga
- Malidi / Muselli
- Costa / Roboam
- Kaya / Kerdouci (sous condition de réussite au test physique)

### JAJ vers T1

- [Margerit / Ritou T1 n-1](#)

### JAJ vers T2

- Blouet / Tonnelet

### T2 vers T1

- El Ech / Mellouki
- Gaudin / Moussavi

### T3 vers T2

- Comité 77 :
  - [Afonso / Gomes](#)
  - [Daisso](#)
  - Marion / Merlin
  - Poulain
- Comité 78 :
  - Drissi
  - [Mercier](#)
- Comité 91 :
  - [El Ouaddaf-Rebello / Boye-Samba](#)



- Comité 92 :
  - o Guennani
  - o Zambrano
- Comité 93 :
  - o Belarbi / Kajioue
  - o Henne
  - o Sidibé

#### Hors cadre

- o Zaida / Georgeon
- o Mercier / Zajac

Le groupe des JA T2 ne changera pas mis à part les accessions ci-dessus et les juges qui abandonneront ou qui cesseront leurs activités.

#### Beach

- o Kies / Pagnat

#### Finalités

- o Hajicek / Ferraro / **El Mouttaqi**  
Niveau en constante progression

### PROMOTIONS JA et JAJ

#### JAJ T3 vers JAJ T2:

- Comité 75 :
  - o Metalbi / Ikijji
- Comité 77 :
  - o Breter / Froin
- Comité 78 :
  - o Bouazza / Gilbert-Sueur
  - o Beaujard / Mevellec
  - o **Scalabre / Sitbon**
  - o Blassiau / Blassiau
- Comité 91 :
  - o Compagnon / Torres
- Comité 92 :
  - o Doudard / Benidder
  - o **Cazenoves / Guibert**
- Comité 93 :
  - o Meska / Nouasria
  - o Mourni / Aroui
  - o Baudry-Saunois

#### Binômes restant dans leur comité :

- Comité 75 :
  - o Benard / Do Vale
- Comité 95 :
  - o **Malala-Moseka / Pereira-Moreira**
  - o Bouaraguaia / Yahiy

Les listes des juges sont communiquées à titre indicatif et peuvent être modifiées ultérieurement pour des raisons professionnelles, personnelles, ou sportives, qui ne nous seraient pas connues au moment de la rédaction du présent procès-verbal. Dans ces cas les personnes concernées seront avisées individuellement.

## QUESTIONS DIVERSES

### A/ Création d'un groupe de travail CMCD

*Demande : privilégier un nombre de matchs arbitrés plutôt qu'un nombre de JA, La proposition serait de considérer donc plus d'arbitres avec moins de rencontres au global plutôt qu'un nombre de matchs important par arbitre.*

Commentaire du président de la CTA : la CTA acquiesce mais relève une liste non exhaustive de remarques à prendre en considération :

1° : La formation d'un arbitre se scinde en deux parties, une administrative avec des obligations, une honorabilité, puis l'autre technique et sportive contrainte également par la pédagogie ; elle se termine par une certification. La proposition amènerait à l'exemple cité la CTA à certifier quatre fois plus d'arbitres. Cela ne nous paraît pas concevable.

2° : Multiplier le nombre de juges-arbitres dans cette configuration nuira à la qualité bien que l'on puisse penser que la qualité – selon des techniciens bien informés – n'est pas actuellement, la première vertu de certains juges.

La création de groupes de 40 joueurs qui ne joueraient que 4 matches dans une saison serait-elle une solution pour contrer les absences possibles ?

3° : Le nombre d'arbitres ne multiplie pas les disponibilités mais multiplie les indisponibilités et donc les corrections de désignations et une gestion déjà très chronophage.

3° : La CTA n'est pas un organisme comptable au service de la CMCD des clubs.

Néanmoins cette demande sera transmise à la prochaine mandature en liaison avec des représentants des clubs ou des comités sollicitateurs.

### B/ Passage du grade de JAJ CLUB à JAJ T3

Il semble acquis que le passage comptable pour la CMCD du titre de JAJ club à JAJ T3 est anarchique selon les comités. Cela ne correspond pas à l'éthique lorsqu'il apparaît que dans certains d'entre eux, les JAJ club sont systématiquement validés en JAJ T3 (donc trop jeunes) pour à l'évidence, satisfaire une CMCD.

Proposition : la CTA pourrait donc prendre en main toutes les validations Gest'hand de cette catégorie dans des conditions dont le process pourra être étudié et validé par la prochaine mandature.

Le président de la CTA, par la création d'un groupe de travail JAJ club / JAJ T3 propose un consensus et une charte d'éthique des comités pour ce problème à étudier et transmis pour la prochaine mandature.

La CTA remercie et félicite les arbitres ainsi que leurs bassins respectifs pour le travail accompli parfois dans des conditions très difficiles et assure aux prétendants non promus un *continuum* de formation pour une promotion future toujours possible.

La réunion se termine à 23h15.



Alain Desplaces  
Président de la CTA